

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 14/06/2023

ID : 040-214002842-20230609-20230609_01-DE



DEPARTEMENT DES LANDES (40)

VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE



24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

N° 20230609_01

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le deux juin, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 2 juin 2023
Nombre de présents	24	Date d'affichage	Du 14/06 au 15/08/2023
Nombre de pouvoirs	4	Secrétaire de séance (conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)	Mme Stéphanie MORA- DAUGAREIL
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. LE MAIRE
Nomenclature	5.3	Certifiée exécutoire	Le 14 juin 2023

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Adeline COUMAILLEAU, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, M. Thomas CASAMAYOU, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Régis DUBUS, à M. Régis GELEZ ; Mme Christelle ELOZEGUY, à Mme Christine GAYON ; Mme Béatrice DUCASSE, à M. François MARTOUREY ; M. Gilles DOR, à M. Thomas CASAMAYOU.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Fusilha DESTENABE

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Le Conseil des Ministres du 4 avril a fixé au 24 septembre 2023 la date des prochaines élections sénatoriales. La composition de la « chambre haute » étant renouvelée par moitié tous les trois ans pour un mandat de six ans, 170 sièges de sénateurs doivent être pourvus lors de ce scrutin, dont les 2 concernant le département des Landes. Le Conseil Municipal doit donc élire en son sein, ce jour 9 juin (date impérative), des délégués titulaires et suppléants (dénommés aussi « grands électeurs ») appelés à prendre part, le 24 septembre prochain, à l'élection des 2 sénateurs landais.

Le Bureau de vote est ainsi composé :

- Le Président : M. Régis GELEZ, Maire
- La secrétaire : Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL



- Les 2 Conseillers Municipaux les plus âgés :
 - o M. Pierre LAFFITTE
 - o M. Guy LUQUE
- Les 2 Conseillers Municipaux les plus jeunes :
 - o Mme Adeline COUMAILLEAU
 - o M. Thomas CASAMAYOU

VU le Code électoral et le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDÉRANT que les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (*art. L. 289 du code électoral*),

CONSIDÉRANT que 2 listes de candidats ont été déposées avant l'ouverture du scrutin, à savoir :

- Liste « Ensemble pour Tyrosse » composée de :
 - o M. Régis GELEZ
 - o Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL
 - o M. Pierre LAFFITTE
 - o Mme Emmanuelle BRESSOUD
 - o M. Régis DUBUS
 - o Mme Sylvie BARTHÉLÉMY
 - o M. Guy LUQUE
 - o Mme Céline WAGNIART
 - o M. Alain LACAVE
 - o Mme Adeline COUMAILLEAU
 - o M. François MARTOUREY
 - o Mme Béatrice DUCASSE
 - o M. Julien LEROY
 - o Mme Patricia MORENO
 - o M. Joffrey ROMAIN
 - o Mme Christelle ELOZEGUY
 - o M. Thierry ZALDUA
 - o Mme Hélène LASSALLE
 - o M. Stéphane JACQUOT
 - o Mme Patricia GATEL
- Liste « Osons Tyrosse-Semisens 2026 »
 - o M. Gilles DOR
 - o Mme Coralie LÉCOLIER
 - o M. Thomas CASAMAYOU
 - o Mme Marielle LABERTIT

CONSIDÉRANT les résultats obtenus, par vote au scrutin secret, à savoir :

- 24 voix pour la liste « Ensemble pour Tyrosse »
- 4 voix pour la liste « Osons Tyrosse-Semisens 2026 »,

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'élection dûment signé par les membres du Bureau,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉSIGNE en tant que Délégués Titulaires :

- . M. Régis GELEZ (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Pierre LAFFITTE (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Emmanuelle BRESSOUD (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Régis DUBUS (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Sylvie BARTHÉLÉMY (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Guy LUQUE (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Céline WAGNIART (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Alain LACAVE (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Adeline COUMAILLEAU (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. François MARTOUREY (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Béatrice DUCASSE (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Julien LEROY (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Gilles DOR (Osons Tyrosse-Semisens 2026)
- . Mme Coralie LÉCOLIER (Osons Tyrosse-Semisens 2026)

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 14/06/2023

ID : 040-214002842-20230609-20230609_01-DE



DÉSIGNE en tant que Délégués Suppléants :

- . Mme Patricia MORENO (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Joffrey ROMAIN (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Christelle ELOZEGUY (Ensemble pour Tyrosse)
- . M. Thierry ZALDUA (Ensemble pour Tyrosse)
- . Mme Hélène LASSALLE (Ensemble pour Tyrosse)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Stéphanie MORA-DAUGAREIL